

# Actualité de Louise Michel « J'APPARTIENS TOUT ENTIÈRE A LA RÉVOLUTION SOCIALE... »

DANS la boucaillette d'une matinée d'hiver, quand les travailleurs se hâtent vers leurs besognes journaliers, combien d'entre eux ont-ils songé que cette date du 9 janvier évoquait un anniversaire devant être particulièrement précieux à leur souvenir ? L'anniversaire du décès de celle qui fut leur amie — en eurent-ils jamais de meilleure ? — l'apôtre de la défense des classes ouvrières.

En effet, voici cinquante années, années à la fois courtes et lourdes du temps qui nous dévore, tandis que le soleil un peu fragile échauffe cette époque la populeuse Marseille, en la modeste chambre d'un hôtel

à bon marché, « L'Oasis », 23, boulevard d'Hyacinthe, dans un rayonnant de bonté, attentifs à déceler les peines d'autrui pour y mieux remédier, les yeux de Louise Michel se fermaient à la lumière.

Louise Michel : un demi-siècle écoulé est une étape, certes, mais se peut-elle soit oubliée ainsi qu'elle l'est par la majorité du public ? Autour de son nom, aucun rappel n'eût lieu dans ce qu'il est convenu d'appeler « la presse », le rythme de l'activité du moment est si intense ! Seul, un de ses fidèles est allé déposer sur sa tombe, au fond du cimetière de Levallois, ces oisillons rouges qu'elle aimait tant, symbole de l'affection conservée par les fervents qui chérissent encore cette grande mémoire.

On ne sait pas assez combien Louise Michel a été une femme extraordinairement compositrice : à aucun des manuels historiques ne mentionne sa présence, la légende qui se tisse autour de son nom la situe de manière trop exclusive comme l'héroïne de la lutte épique de 1871 et surtout, une combattante faisant jaillir les flammes aux quatre coins de Paris ; évidemment, si le désespoir causé par la défaite glorieuse des Communards l'exalta, quand vint l'heure suprême, au cours de sa longue vie, on peut étudier divers aspects de sa puissante personnalité, mais il paraît que ce sont les plus ignorés, ceux de son rôle de précurseur.

JEUNE institutrice dans une école privée d'Audoubert, elle bouleversa les études jusqu'alors uniquement livresques et si arides au gré de l'enfance, en leur substituant des méthodes d'éducation nouvelle, plus fructueuses et attrayantes pour les cervelles enfantines que les pages d'un simple dictionnaire. En contact direct avec ses élèves, Louise nota le comportement individuel de chacun d'eux, remarquait l'instabilité de certains, les progrès de quelques autres, et fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère.

Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère. Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère.

Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère. Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère.

Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère. Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère.

Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère. Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère.

Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère. Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère.

Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère. Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère.

Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère. Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère.

Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère. Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère.

Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère. Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère.

# le monde

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

Mensuel. — N° 5. — Février 1955. PRIX : 20 FRANCS 53 bis, rue Lamarck PARIS (18<sup>e</sup>)

## SCANDALES A LA PELLE

### ou du « sordide matérialisme des élites »

C'est n'est plus une odeur d'imprimerie, mais un puissant relent de pourriture qui jaillit de nos journaux dépeyres scandales dans la pharmacie, scandales chez les médecins, les architectes, les avocats et surtout l'extravagante faillite de la magistrature, bruyamment révélee à chaque procès d'assises.

Un s'aperçoit soudain que des médicaments tuent. On découvre que les médecins n'ont pas la permission de guérir, s'ils emploient des méthodes personnelles, mais qu'ils ont droit de vie et de mort s'ils obéissent aux règles de leur ordre. Les architectes sont désarmés pour abriter les sans-logis, mais on remarque, qu'ils n'ont pas intérêt à construire à bon marché, puisqu'ils sont rémunérés par un pourcentage sur les devis. Les petits avocats s'agitent pour démontrer qu'ils sont contraints par leurs méthodes professionnelles à augmenter les honoraires et frais des procès, ce qui a pour effet d'empêcher les pauvres de se défendre contre les riches.

Tout ceci reste absolument futile auprès des gigantesques et retentissants scandales qui viennent d'éclater à l'occasion des affaires Bernard, Dominici et Manguelle-Marty.

Les procédures de police apparaissent enfin (mais provisoirement) au grand jour.

La débâcle des expertises prouve que la « science légale » se met, sans réserve, au service de l'accusation. Les droits les plus simples de la défense sont ouvertement méprisés.

La monstrueuse partialité des présidents de Cours d'Assises, qui s'acharment contre les accusés, semble vouloir prouver que les juges se lèvent du leur siège pour rivaliser de cruauté avec la magistrature debout.

Le principe de la magistrature populaire est batoué par le système de jury, établi à la sauvette sous le régime de l'anticonception, écrits qui furent répandus par milliers.

On pense aussitôt à une revanche soumise des victimes de l'anticonception. Il y a peut-être un peu de cela, mais on voit mal une pareille unanimité dans une entreprise relativement délimitée. Ce sont des mobiles d'intérêt plus sordidement matériels qu'il

par la vague de scandales dont s'alarme la conscience publique. Doit-on s'en étonner ?

Il y a certes lieu de se froter les mains à voir ces élites, qui s'arrogent le droit de gouverner les peuples, incapables de diriger leurs propres affaires. Comme aux dates célèbres de l'histoire du monde, une petite secousse suffirait peut-être à démolir le château de cartes.

Ceci nous amène à notre troisième remarque : les scandales sont l'indice d'un nouveau pourrissement de la bourgeoisie.

Pourquoi nouveau ? Nous avons déjà eu la preuve de cette putréfaction

dans les événements trop peu commentés qui ont entouré la défaite de 1940 et l'exode. En quelques jours, on avait assisté à un écoulement retentissant des colonnes de l'ordre et de la société ; gendarmes et policiers abandonnant leur poste, magistrats perdant leurs dossiers, médecins fuant les hôpitaux et laissant les malades mourir sans soins.

Plus que des fautes professionnelles, c'étaient de véritables forfaitures, à peine sanctionnées et aussitôt étouffées sous la constitution des « ordres » et autres corporations. Si l'on avait pu que les épaves de la lutte clandestine, comme la flamme trempe l'acier, pouvaient donner une nouvelle vigueur aux classes dirigeantes, on serait aujourd'hui détrempé

de l'ombre une étrange lutte d'influence. Il est sans doute trop tôt pour analyser le phénomène, mais il est curieux de constater que les journaux, qui ont assisté à ces faits, ont été surpris de voir, en effet, depuis le procès de la libération, jusqu'à ces récents des objets de conscience, se mettent tous, sans exception, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, à dénoncer les tares du système judiciaire français.

On pense aussitôt à une revanche soumise des victimes de l'anticonception. Il y a peut-être un peu de cela, mais on voit mal une pareille unanimité dans une entreprise relativement délimitée. Ce sont des mobiles d'intérêt plus sordidement matériels qu'il

de l'ombre une étrange lutte d'influence. Il est sans doute trop tôt pour analyser le phénomène, mais il est curieux de constater que les journaux, qui ont assisté à ces faits, ont été surpris de voir, en effet, depuis le procès de la libération, jusqu'à ces récents des objets de conscience, se mettent tous, sans exception, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, à dénoncer les tares du système judiciaire français.

On pense aussitôt à une revanche soumise des victimes de l'anticonception. Il y a peut-être un peu de cela, mais on voit mal une pareille unanimité dans une entreprise relativement délimitée. Ce sont des mobiles d'intérêt plus sordidement matériels qu'il

de l'ombre une étrange lutte d'influence. Il est sans doute trop tôt pour analyser le phénomène, mais il est curieux de constater que les journaux, qui ont assisté à ces faits, ont été surpris de voir, en effet, depuis le procès de la libération, jusqu'à ces récents des objets de conscience, se mettent tous, sans exception, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, à dénoncer les tares du système judiciaire français.

On pense aussitôt à une revanche soumise des victimes de l'anticonception. Il y a peut-être un peu de cela, mais on voit mal une pareille unanimité dans une entreprise relativement délimitée. Ce sont des mobiles d'intérêt plus sordidement matériels qu'il

de l'ombre une étrange lutte d'influence. Il est sans doute trop tôt pour analyser le phénomène, mais il est curieux de constater que les journaux, qui ont assisté à ces faits, ont été surpris de voir, en effet, depuis le procès de la libération, jusqu'à ces récents des objets de conscience, se mettent tous, sans exception, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, à dénoncer les tares du système judiciaire français.

On pense aussitôt à une revanche soumise des victimes de l'anticonception. Il y a peut-être un peu de cela, mais on voit mal une pareille unanimité dans une entreprise relativement délimitée. Ce sont des mobiles d'intérêt plus sordidement matériels qu'il

de l'ombre une étrange lutte d'influence. Il est sans doute trop tôt pour analyser le phénomène, mais il est curieux de constater que les journaux, qui ont assisté à ces faits, ont été surpris de voir, en effet, depuis le procès de la libération, jusqu'à ces récents des objets de conscience, se mettent tous, sans exception, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, à dénoncer les tares du système judiciaire français.

On pense aussitôt à une revanche soumise des victimes de l'anticonception. Il y a peut-être un peu de cela, mais on voit mal une pareille unanimité dans une entreprise relativement délimitée. Ce sont des mobiles d'intérêt plus sordidement matériels qu'il

de l'ombre une étrange lutte d'influence. Il est sans doute trop tôt pour analyser le phénomène, mais il est curieux de constater que les journaux, qui ont assisté à ces faits, ont été surpris de voir, en effet, depuis le procès de la libération, jusqu'à ces récents des objets de conscience, se mettent tous, sans exception, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, à dénoncer les tares du système judiciaire français.

On pense aussitôt à une revanche soumise des victimes de l'anticonception. Il y a peut-être un peu de cela, mais on voit mal une pareille unanimité dans une entreprise relativement délimitée. Ce sont des mobiles d'intérêt plus sordidement matériels qu'il

de l'ombre une étrange lutte d'influence. Il est sans doute trop tôt pour analyser le phénomène, mais il est curieux de constater que les journaux, qui ont assisté à ces faits, ont été surpris de voir, en effet, depuis le procès de la libération, jusqu'à ces récents des objets de conscience, se mettent tous, sans exception, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, à dénoncer les tares du système judiciaire français.

On pense aussitôt à une revanche soumise des victimes de l'anticonception. Il y a peut-être un peu de cela, mais on voit mal une pareille unanimité dans une entreprise relativement délimitée. Ce sont des mobiles d'intérêt plus sordidement matériels qu'il

de l'ombre une étrange lutte d'influence. Il est sans doute trop tôt pour analyser le phénomène, mais il est curieux de constater que les journaux, qui ont assisté à ces faits, ont été surpris de voir, en effet, depuis le procès de la libération, jusqu'à ces récents des objets de conscience, se mettent tous, sans exception, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, à dénoncer les tares du système judiciaire français.

On pense aussitôt à une revanche soumise des victimes de l'anticonception. Il y a peut-être un peu de cela, mais on voit mal une pareille unanimité dans une entreprise relativement délimitée. Ce sont des mobiles d'intérêt plus sordidement matériels qu'il

de l'ombre une étrange lutte d'influence. Il est sans doute trop tôt pour analyser le phénomène, mais il est curieux de constater que les journaux, qui ont assisté à ces faits, ont été surpris de voir, en effet, depuis le procès de la libération, jusqu'à ces récents des objets de conscience, se mettent tous, sans exception, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, à dénoncer les tares du système judiciaire français.

On pense aussitôt à une revanche soumise des victimes de l'anticonception. Il y a peut-être un peu de cela, mais on voit mal une pareille unanimité dans une entreprise relativement délimitée. Ce sont des mobiles d'intérêt plus sordidement matériels qu'il



Albert CAMUS au procès des FORCES LIBRES DE LA PAIX :

« Trop rares sont les hommes qui se lèvent contre un danger chaque jour plus terrible pour l'Humanité. »

## Agression gouvernementale contre les Forces Libres de la Paix Maurice LAISANT condamné

LA guerre d'Indochine a pris fin. L'indignation des populations, l'écrasement soulevé par le trafic des piastres, l'effroyable hémorragie d'hommes qui coulait dans les rizières a obligé la nouvelle équipe gouvernementale à mettre fin à ce scandale. Mais si les militaires, les politiciens véreux, les agitateurs de toutes sortes ont été obligés de lâcher ce morceau de chair sur lequel ils grouillaient sans pudeur, ils n'ont pas abandonné l'espoir de régler leur compte à tous ceux qui par leur action incessante ont contribué à réveiller une opinion publique qui les a contraints à céder.

Les Forces Libres de la Paix sont poursuivies et notre camarade Maurice Laisant le dynamiteur de la décolonisation, secrétaire à la propagande de cette organisation, un des membres du comité de rédaction de notre journal comparait devant la dix-septième Chambre correctionnelle.

L'arrivée de Maurice Laisant entouré de nombreux amis venus lui apporter le témoignage de leur sympathie remplit le prétoire.

Que reproche-t-on à Laisant ? 1° D'avoir imprimé une affiche violente exigeant la cessation des hostilités en Indochine, sur laquelle le nom de l'éditeur n'était pas indiqué. 2° D'avoir imprimé cette affiche sur du papier blanc ; 3° D'avoir donné à cette affiche de la paix, à cette affiche de la justice (la vraie), à cette affiche de la fraternité l'aspect de l'autre... de celle qui est dans toutes les mémoires... de l'affiche du sang, de l'affiche de la honte, de l'affiche de la Mobilisation générale » que surplombent les drapeaux croisés à l'ombre desquels se parqua le bétail promis aux abattoirs.

Inscrite en noir sur blanc pour inviter les hommes à faire cesser la plus odieuse des guerres, il n'en faut pas davantage pour vous obliger à une promiscuité avilissante avec le personnel qui régît dame Justice surtout si, suivant la déclaration de l'inébranlable commissaire de police d'Asnières « cette affiche provoquant une certaine émotion parmi les

Maurice JOYEUX. (Suite en page 2)

Maurice JOYEUX. (Suite en page 2)

## PROPOS DU MARTIEN

### SI NOUS VENDIIONS DES PEN TACLES ?

L'ISANT beaucoup de choses afin de me faire une idée moyenne de ce que pensent les Terriens, j'ai eu, l'autre jour, entre les mains une revue mensuelle de l'Occidentisme dans laquelle se trouve un article qui touche à la question de population : « La question de population : l'indivisible, les intérêts privés contre les intérêts généraux et les intérêts communs à tous les citoyens. C'est à la fois une question économique, politique et sociale et, pas plus que tout ce qui touche au droit et à la liberté des individus, aux intérêts généraux de la collectivité, à la sécurité des nations, aux charges publiques, elle ne saurait être soustraite au libre examen et à la libre discussion. »

Sur la question de population, l'auteur de cet article, qui ne doit être inquiété par ses opinions et tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement. Il n'en est pas ainsi dans la France des Droits de l'Homme depuis le 31 juillet 1920. Sur la question de population il y a un

dogme d'Etat qu'il est interdit de discuter et de contredire. Scier, la propagande pour la natalité, pour l'accroissement de la population est libre, organisée et protégée, mais la propagande pour la doctrine opposée, la propagande « contre la natalité » est interdite et passible de prison et d'amende. Conseiller aujourd'hui la procréation rationnelle, la génération consciente et volontaire, la prophylaxie anticonceptionnelle quand elle est nécessaire, c'est s'exposer aux sanctions de la loi. Néanmoins, je persisterai quant à moi, à professer la doctrine eugéniste. Je persisterai à enseigner que la procréation des enfants ne doit pas être livrée au hasard.

Les Américains, donc ! Quarante-huit pentacles, qu'ils ont sur leur drapeau. Le valeur de quarante-huit pouvoirs absolus. Qui dit mieux ?

Les Allemands, pendant la guerre, avaient inventé l'étoile jaune à cinq branches, le mieux pentacle de David ressuscité des temps antiques. Hélas ! il ne conférerait point, à ceux qui le portaient, le pouvoir absolu de commandement, tant sans fait.

Il n'empêche que ce soit là une

Traduit du martien par Pierre-Valentin BERTHIER.

## Dans le prochain numéro un article de Robert HAAS, docteur en Droit

par Louis CHAVANCE

UNE LOI CRIMINELLE parmi les autres

UN jour de la propagande néo-malthusienne « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

A cette époque, cependant, il existait encore une certaine liberté qui lui permettait de publier, en 1896, outre *Regeneration*, de multiples fascicules traitant de la théorie et de la pratique de l'anticonception, écrits qui furent répandus par milliers.

De 1908 à 1914, Eugène Humbert, après avoir été directeur de l'organe néo-malthusien « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

De 1908 à 1914, Eugène Humbert, après avoir été directeur de l'organe néo-malthusien « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

De 1908 à 1914, Eugène Humbert, après avoir été directeur de l'organe néo-malthusien « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

De 1908 à 1914, Eugène Humbert, après avoir été directeur de l'organe néo-malthusien « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

De 1908 à 1914, Eugène Humbert, après avoir été directeur de l'organe néo-malthusien « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

De 1908 à 1914, Eugène Humbert, après avoir été directeur de l'organe néo-malthusien « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

De 1908 à 1914, Eugène Humbert, après avoir été directeur de l'organe néo-malthusien « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

De 1908 à 1914, Eugène Humbert, après avoir été directeur de l'organe néo-malthusien « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

De 1908 à 1914, Eugène Humbert, après avoir été directeur de l'organe néo-malthusien « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

De 1908 à 1914, Eugène Humbert, après avoir été directeur de l'organe néo-malthusien « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

De 1908 à 1914, Eugène Humbert, après avoir été directeur de l'organe néo-malthusien « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

De 1908 à 1914, Eugène Humbert, après avoir été directeur de l'organe néo-malthusien « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

De 1908 à 1914, Eugène Humbert, après avoir été directeur de l'organe néo-malthusien « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

De 1908 à 1914, Eugène Humbert, après avoir été directeur de l'organe néo-malthusien « Régenération », en repris dans notre pays, des 1877 la propagande pour la « bonne naissance » — inspiré en cela par les Anglais dont, après Malthus, le Dr George Drysdale (1) — il savait qu'il allait se heurter non seulement au décri public, mais aussi aux venimeuses attaques de ses pairs qui, en effet, ne lui ménagèrent ni les insultes ni les dénominations abjectes.

## EDITO

LE ton de l'« Humanité » est, en règle générale, sévère et parfois ennuoyeux... L'« Humanité » souffre du recours fréquent à une série de formulations consacrées, d'un vocabulaire stéréotypé qu'on retrouve dans tous les numéros successifs, et quotidiennement dans les différentes rubriques... Notre langage journalistique est exagérément pauvre...

Ainsi s'exprimait M. Etienne Fajon lors de la dernière réunion du Comité Central du Parti Communiste, tout en constatant avec mélancolie la diminution régulière du tirage de l'« Humanité ». Il ajoutait, parlant des rédacteurs du journal : « Qu'ils écrivent en laissant aller davantage leur cœur et leur verve, dans leur style à eux, dans le langage le plus accessible aux larges masses, quitte à l'enrichir toujours plus à la lecture des maîtres du journalisme français... »

M. Fajon a raison ! Il suffit de jeter un coup d'œil sur la presse politique en général et sur la presse qui se réclame du mouvement ouvrier en particulier, pour s'apercevoir que les remarques pertinentes de M. Etienne Fajon ne concernent pas seulement l'« Humanité » mais toutes les autres publications, y compris celles que génère le mouvement ouvrier sur le terrain de la gauche de la gauche.

Née du grand mouvement des idées écloses au début du siècle, cette presse en a conservé un ton, une phraséologie, des certitudes élémentaires, une parcimonie dans le choix des sujets, certains « tabous », d'autres intouchables qui rejoignent le militant « dans le coup » mais rebutent le lecteur mis en contact avec elles, sans une profonde initiation préalable.

Et aujourd'hui, alors que les partis et les centrales syndicales revendiquent des centaines de milliers d'adhérents, alors que des minorités cohérentes, fortes, solidaires, se sont constituées en marge de ces partis et de ces centrales, leur presse nous a décrit.

Le journal du M.R.P. a disparu. Le « Populaire » poursuit une existence précaire sur une surface étreinte. L'« Humanité » avoue des chiffres alarmants. La presse syndicale est complètement ignorée en dehors des militants. Le tirage du « Peuple » de la Force Ouvrière est ridicule si on le compare aux effectifs des organisations qui les éditent. Si la « Vie Ouvrière » se maintient, chacun sait qu'elle est « imposée » et qu'un surplus personnel la lit.

Les journaux des organisations d'extrême gauche, dont le caractère confidentiel est encore plus outré, ont suivi le même processus de déségrégation.

Et pourtant le journal est l'âme de l'organisation. C'est par son canal que le song nouveau pénètre. C'est lui qui communique les idées ciselées au sein de l'organisation. C'est lui qui fait germer au sein des masses.

M. Etienne Fajon l'a bien compris ! Un journal ne peut plus, ne doit plus être à usage interne pour des militants courageux se ressourçant éternellement, avec un acharnement stérile, des vérités respectables mais abstraites. Un journal doit être à usage externe, avoir un regard sur tous les grands problèmes qui intéressent l'homme, qui intéressent les membres de la communauté, quels que soient leurs idées particulières, leurs préoccupations du moment, leurs sentiments sur notre époque. En dehors de son possesseur, le journal doit être accepté avec curiosité, voire avec intérêt, et non repoussé comme un intrus qui l'on supporte mais que l'on déteste, ce qui n'est pas rare même dans les foyers ouvriers.

M. Fajon a compris ! Nous aussi ! Avant lui d'ailleurs. Et c'est pourquoi notre « Monde Libertaire », dès sa parution, a tenu à se présenter à vous sous l'aspect nouveau que vous lui connaissez.

par Hélène GOSSET

de manière trop exclusive comme l'héroïne de la lutte épique de 1871 et surtout, une combattante faisant jaillir les flammes aux quatre coins de Paris ; évidemment, si le désespoir causé par la défaite glorieuse des Communards l'exalta, quand vint l'heure suprême, au cours de sa longue vie, on peut étudier divers aspects de sa puissante personnalité, mais il paraît que ce sont les plus ignorés, ceux de son rôle de précurseur.

JEUNE institutrice dans une école privée d'Audoubert, elle bouleversa les études jusqu'alors uniquement livresques et si arides au gré de l'enfance, en leur substituant des méthodes d'éducation nouvelle, plus fructueuses et attrayantes pour les cervelles enfantines que les pages d'un simple dictionnaire. En contact direct avec ses élèves, Louise nota le comportement individuel de chacun d'eux, remarquait l'instabilité de certains, les progrès de quelques autres, et fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère.

Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère. Elle fut ainsi en mesure de les éduquer de manière adaptée à leur caractère.

## L'affaire Djilas-Dedijer

### SCHISME AU SEIN DU PARTI YOUGOSLAVE ?

« L'Étranger côté nous »

tour à une démocratie parlementaire plus souple, du type occidental. La réaction de Tito, particulièrement visé par le poulet en question (puisque aussi bien, nul n'ignore qu'il est le monarque absolu du Parti) fut aussi vive que sa réponse ambiguë. Négligeant de répondre sur le fond, il attaquait sur la forme.

par Joë LANEN

lan en 1946 (1), du temps qu'il figurait comme « penseur » au quadrumvirat qui régnait sur la Yougoslavie nouvelle.

lan en 1946 (1), du temps qu'il figurait comme « penseur » au quadrumvirat qui régnait sur la Yougoslavie nouvelle.

PROBLEMES SYNDICAUX

ANARCHIE CONTRE LE SYNDICALISME MAIS L'ACTION

ou le dernier combat des "jaunes"

L'ANARCHIE voilà l'ennemi ! La symphonie est complète, l'Eglise, l'Etat, l'Armée, le Capital, la bourgeoisie marxiste, le syndicalisme « jaune » conjuguent leurs efforts.

Notre camarade Hautemulle nous fait parvenir cet article qui peut être une base intéressante pour une controverse sur la structure de l'usine future.

15 % pour le fonds de développement de l'entreprise. 5 % pour les capitaux pouvant être investis dans l'entreprise.

de l'entreprise, ces parts étant bloquées pour être transformées en fin d'exercice statutaire en actions d'une valeur nominale de 1.000 à 5.000 frs maximum leur permettant de devenir des associés dans l'entreprise.

Suite de l'article de Maurice Joyeux

passants surpris de l'entente et de sa présentation qui provoque la confusion incontestablement recherchée avec une affiche administrative.

A LA S.N.C.F. Sous le signe de l'égalité

Un homme d'équipe à la S.N.C.F. (échelle 2) coefficient 114, qui travaille de jour et de nuit, par tous les temps, à l'aérochoc et au calage des wagons, gagne :

Traitement net : 14.270 francs ; indemnité de résidence : 4.800 (à Paris) ; part de productivité : 1.260 (à Paris). Soit : 20.330 francs par mois.

L'inspecteur divisionnaire (échelle 19), coefficient 770, touche :

Traitement net : 71.810 francs ; indemnité de résidence : 23.090 (à Paris) ; part de productivité : 6.300 (à Paris). Soit : 101.200 francs par mois.

Aux mêmes échelons, on doit ajouter la prime de production, qui varie de 1.000 à 2.000 francs pour l'homme d'équipe et de 7.000 à 10.000 pour l'inspecteur divisionnaire.

Il y a un certain nombre de hauts fonctionnaires à la S.N.C.F., les échelles « lettrées », dont le salaire exact est peu connu, mais s'échelonne entre 200.000 francs et un million par mois.

On voit là l'EGALITE chère à notre IV<sup>e</sup> République.

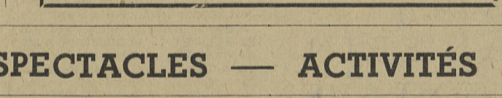
Au moment où la direction S.N.C.F. et le gouvernement réduisent considérablement les effectifs dans les catégories « lampistes » et « échelons », mais dans les cadres de fer non rentables pour nos capitalistes et notre hiérarchie, il convenait d'informer le public sur les véritables responsabilités.

Le manque aujourd'hui plus de 50.000 cheminots dans le personnel d'entretien, mais dans les cadres le nombre a augmenté de plus de 10.000 depuis la guerre.

Cela devait être dit. A vous de juger.

R.-J. SOURRIANT.

LES GRANDES REALISATIONS



UTILISEZ LE BULLETIN D'ABONNEMENT CI-DESSOUS :

Abonnement au « Monde Libertaire » : 12 numéros : 250 fr. NOM (1) ..... Prénoms ..... Adresse ..... A expédier à : VINCEY, 170, rue du Temple - PARIS

Anéantir l'idée anarchiste

Le délire gagne toutes les couches de la société, on a peur que l'esprit d'autorité, que le préjugé du chef disparaissent de l'idée des hommes. S'ils le pouvaient, les gouvernements frapperaient d'hérésie toute atteinte à la hiérarchie, et les juges condamneraient, irrémédiablement, tout individu qui oserait s'affirmer anarchiste.

L'affaire de Lyon en est un exemple. La grande presse a créé de toutes pièces des CHEFS anarchistes, sans se rendre compte du non-sens de cette affirmation.

Si on est anarchiste, on n'est pas un chef. Les chefs ne sont que des hommes qui ont peur de la force et de la violence, l'idée anarchiste. Il y a longtemps que l'idéologie capitaliste devrait avoir disparu si elle avait été interdite pour les crimes commis en son nom.

S'en étant rendu compte, il doit, s'il y a bénéfices, participer par sa part légitime à la répartition de ceux-ci au prorata des salaires gagnés, cette forme de participation à la fois des valeurs différentes et du travail accompli. S'il y a perte, il doit en connaître les raisons, les discuter et tenter par des améliorations à envisager, pas à fixer, de contribuer à y mettre un terme.

Si des bénéfices dépassent 10 %, leur répartition ne devrait en aucun cas excéder ce pourcentage, le surplus devant être bloqué en vue d'une diminution prévisible des prix de vente par la suite.

Etant établi que la répartition des bénéfices de l'entreprise est fixée à 10 %, il sera déterminé que la part patronale sera constituée par des appointements prévus au préalable dans les frais généraux au même titre que ceux des employés, et que la part ouvrière sera représentée par des rémunérations ou salaires vitaux et variables suivant la valeur et la responsabilité de chacun.

Ceci arrêté, les bénéfices pourront être ainsi établis : 5 % pour une réserve légale.

10 % au Conseil d'Administration s'il s'agit d'une Société.

50 % pour tous les travailleurs (ouvriers, employés, maîtres, techniciens et cadres) à répartir au prorata de leurs salaires gagnés.

5 % pour une caisse de solidarité ou de secours.

Ces dispositions étant prises, des parts ouvrières de 100 francs sont mises à la disposition du personnel désireux accéder à leur part de possession

des parts étant bloquées pour être transformées en fin d'exercice statutaire en actions d'une valeur nominale de 1.000 à 5.000 frs maximum leur permettant de devenir des associés dans l'entreprise.

Enfin, le blocage des bénéfices excédant 10 % intervenant des l'exercice suivant le bilan statutaire dans une diminution des prix de vente, on aboutira par exemple au résultat suivant :

Si sur 20 millions d'affaires, il a été réalisé 15 % de bénéfices, 5 % soit un million viendront diminuer les prix de vente de l'exercice suivant.

D'où une diminution du coût de la vie devant s'ensuivre, le standard de vie des travailleurs ne subissant aucune diminution de salaires augmentés d'autant, et la répétition de cette méthode permettra en stabilisant le coût de la vie de diminuer par surcroît les heures de travail sans abaisser les salaires syndicaux.

Il restera des organismes placés sous le contrôle syndical ou agissant avec les organisations ouvrières, à orienter, à convertir ou à transformer la production économiquement, en vue de distribuer le produit net au profit des besoins de la Société, précisant bien qu'une part « orienter et équilibrer » d'une part « orienter » d'autre part, il y a une manœuvre, et que cette dernière formule ne comportant pas d'engagement inconditionnel envers un parti politique ou une nation.

A l'heure où il est décidé de discuter et d'établir les textes et conditions des Conventions Collectives de tous ordres et où il n'est parlé que de productivité, trois conditions primordiales devraient obligatoirement être incluses, savoir :

1<sup>o</sup>. Les salaires de toutes catégories participent au prorata des salaires gagnés individuellement, pour 50 % des bénéfices nets réalisés par leurs employeurs ;

2<sup>o</sup>. Ils auront accès à chaque exercice, pour la garantie de cette participation, au contrôle et à l'examen par des délégués d'ouvriers et de travailleurs, quant aux versements des cotisations patronales à ces caisses (dont le montant est trop souvent à des ententes en difficultés financières comme notamment dans leurs affaires, jusqu'à un jour d'une mise en faillite aboutissant à la perte totale de ces cotisations pour tout le monde) LES PREUVES SONT MULTIPLES !

Pour aboutir à cela, il suffit d'une chose : Que les travailleurs sortent d'une torpeur excusant la force d'inertie qu'oppose le patronat à leurs revendications, qu'ils retrouvent le chemin des syndicats, qui ont fait leur force dans le passé ; qu'ils comprennent que ces syndicats ne peuvent être groupés que dans une organisation centrale libre et indépendante de toute emprise politique ou confessionnelle, englobant côté à côté cadres, techniciens, maîtres, employés et ouvriers, s'épaulant dans une action commune comme en 1936, et cessant de rester des « outils humains » au service d'un patronat égoïste tout juste disposé à liquider à l'âge de 65 ans comme femme pour 65.000 francs par an à ce brochant sur ce qu'on appelle « l'Etat » et « outil humain » devenu inutilisable.

Voilà ce qu'en 1936, Albert Camé, Le Pen, Dacosta, Guigui, moi-même avions envisagé avec beaucoup d'autres que je ne puis nommer, mais qui ne peut être réalisé du fait d'un parti de démagogues s'immisçant dans une action revendicative ouvrière qui ne le repartait pas, et clamant par orgueil de sa nouvelle « Croûte », qu'il fallait savoir terminer une grève par la démolition !

Malgré ses efforts, Maurice Laisant a été ouverte contre les responsables d'une affiche apposée en juin 1954 sur les murs d'Anières. J'ai l'honneur de vous prior de bien vouloir me tenir informé sous la présence du timbre, du déroulement de la procédure suivie par cette affaire.

Note sur laquelle, ajoute M. Gauchon, on a inscrit à l'encre : « Aviser le ministère de la Guerre du renvoi de l'affaire en correctionnelle » ce qui, ajouté-t-il, en dit long sur l'indépendance de la justice.

On voulait poursuivre, ajoute l'avocat. On a trouvé un pré-texte aujourd'hui tombé en désuétude. Et, au grand amusement du public, on a exhibé une affiche sur fond blanc, sans adresse d'imprimeur et annonçant une fête placée sous le patronage de M. René Coty. Une affiche contre laquelle on pourrait procéder ! Allez-vous poursuivre le Président de la République ? Interrogé-t-il, ironique. Il demande l'acquiescement.

Malgré ses efforts, Maurice Laisant a été ouverte contre les responsables de la scène au Théâtre Bourbon peuvent bien se réclamer de la paix. Les dessous d'un procès comme celui des Forces Libres nous montrent leur vrai visage.

C'est une leçon que les hommes qui croient encore à leurs grimaces feraient bien de méditer.

(1) Nous nous refusons de prendre à notre compte le francisque des notices du ministère de la Guerre.

— Nos Propagandistes — CH.-AUG. BONTemps Le Démocrate devant l'Autrité ..... 200 fr. L'Homme et la Race ..... 200 fr. LES CAHIERES FRANCS 4, r. G.-Rouanet (Paris 18<sup>e</sup>) Franco par C.C.P. Paris 787-88 et à la Librairie Joyeux, 53 bis, rue Lamarck Paris (18<sup>e</sup>)

Notre souscription (Suite) Du 22-9-1954 au 8-1-1955 Marcel Robert, 500 ; Frigerio, 1.000 ; Villastanos, 250 ; Seravola, 1.000 ; Bellon, 1.000 ; Combes, 250 ; Combes, 1.000 ; Gouarin, 1.000 ; Thémier, 1.000 ; Boulle, 500 ; Fernand, 1.000 ; Bernard, 1.000 ; Mérand, 500 ; Bety, 1.000 ; Morice, 1.000 ; Copetti, 300 ; Bide, 2.000 ; Fugère, 750 ; Lullien, 250 ; Ellard, 50 ; Duré, 150 ; Verrière, 500 ; Labbe, 20 ; Quetier, 250 ; Daubert, Guillaume, 1.250 ; Pin, 250 ; Bolle 50 ; Lignier, 200 ; Dyrne, 500 ; Thémier, 1.000 ; Malvieu, 1.000 ; Bello, 1.000 ; Lucase, 250 ; Chabrier, 1.000 ; Simon, 2.000 ; Cussat, 500 ; Rouilleau, 1.000 ; C. G. B. 20.000 ; Coppon, 1.000 ; Grand Père, 300 ; Paillet, 1.000 ; Bouché, 1.000 ; Delpeuch C.N.T., 2.000 ; Couronne, 1.100 ; Aurio, 1.000 ; Demonceau, 300 ; Marché, 1.000 ; Andon, 50 ; Dubart, 100 ; Suint, 250 ; Groupe de Tonneliers, 2.000 ; Lantouque, 300 ; Mathieu, 1.250 ; Bohème, 650 ; Freyding, 50 ; Dangrand, 200 ; Volpi, 1.000 ; Dupuis, 30 ; Annette, 500 ; Raymond, 1.000 ; Arévalo, 250 ; Laurent, 100 ; Gindery, 100 ; Clavé, 1.000 ; Elise Perrier, 800 ; Jean, 1.000 ; L. 100 ; Bouché, 500 ; Picot, 50 ; Leli, 750 ; Le Roux, 250 ; Crinière, 200 ; Lochu, 500 ; Legendre, 1.000 ; Cousinier, 250 ; Hagauer, 300 ; Berger, 750 ; Jacque, 1.000 ; Olive, 500 ; Marceau, 50 ; Faure, 50 ; Michel, 250 ; Hervé, 250 ; Laurian, 1.000 ; Soria, 200 ; Muschi, 250 ; Pierre, 50 ; Calmet, 250 ; Bérard, 500 ; Decour J., 50 ; Decour P., 100 ; X., 80 ; Boulet, 100 ; Pascual, 500 ; Noël, 500 ; Verrier, 50 ; Pichon, 50 ; Duval, 50 ; Dumas, 750 ; Buisson, 250 ; Delbruck, 250 ; Roumilly, 250 ; Mollet, 30 ; Fauche, 250 ; Berthel, 50 ; Delage, 50 ; Foutier, 700 ; Tychemne, 750 ; Pomlier, 50

Pouget au Congrès de Toulouse

Prénant exemple sur les « syndicats jaunes » de 1900, « nos » grandes centrales représentatives ne cessent pas de lécher dévouement les bottes des maîtres du Capital et de l'Etat.

« L'Humanité » du 24 décembre publiait un communiqué de la Fédération des Unions C.G.T. où nous pouvions lire au sujet des salaires des mineurs :

« Elle (la Fédération C.G.T.) déclare d'autre part que l'INJUSTICE A LA DISPOSITION des pouvoirs publics pour discuter avec la volonté de parvenir à un accord »

Une Fédération C.G.T. à la DISPOSITION des pouvoirs publics.

Le Congrès, reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

par Raymond Beaulon

Au contraire, Emile Pouget, au Congrès de Toulouse, en 1897, fit adopter son célèbre rapport sur le « sabotage » qui devint et qui restera la profession de foi du syndicalisme révolutionnaire.

Et, les ouvriers municipaux s'étaient vu interdire de se rendre au Congrès par le préfet de la Seine, un nommé de Selves, Pouget saisit le Congrès de la motion suivante :

« Le Congrès, reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement — qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs — engage les travailleurs municipaux à faire pour cent mille francs de dégâts dans les services de la Ville de Paris, pour récompenser M. de Selves de son vote.

Permanent "syndicaliste"...

...ou "rond de cuir" ?

La pire des dangers pour le mouvement syndical est le fonctionnarisme.

Il n'est pas rare, en effet, de voir des dévoués syndicaux « de meneurs » s'imposer si bien à leur groupement que celui-ci ne prend plus la peine de discuter l'orientation.

Reconnaissons, toutefois que le mal provient davantage de l'esprit moutonnier des syndiqués que du fonctionnarisme lui-même.

Dans ces conditions, il est évident que le titulaire tire avantage de sa fonction pour dominer ceux qui l'ont placé à leur tête. D'ailleurs, il n'y a de ceux qui ne sont que certaines de ces qualités le distinguant de ses collègues. Son influence, prépondérante, la plupart du temps, se traduit par un rôle d'animateur que lui assurent ses appointements mais quelquefois aussi simplement l'immolation, le bagout et le savoir-faire.

Cette influence peut toujours être contre-balancée par les mêmes qualités développées chez les coopérateurs.

Nous devons créer un climat différent propice à l'enthousiasme comme à l'émulation. L'autorité qui se dégage de la compétence, de la capacité, de l'expérience est nécessaire bien sûr. Mais l'ensemble des qualités reconnues ne doit en aucun cas se substituer à la volonté des travailleurs, à leur devoir de diriger eux-mêmes, d'orienter eux-mêmes leur organisation.

L'individu quel que soit sa valeur ne doit jamais marquer les hommes qui sont tout, ni l'organisation qui est le cadre et seulement cela.

L'impulsion doit venir de la base. Le permanent n'est que le dépositaire de cette volonté de coopération.

Nous devons créer un climat différent propice à l'enthousiasme comme à l'émulation. L'autorité qui se dégage de la compétence, de la capacité, de l'expérience est nécessaire bien sûr. Mais l'ensemble des qualités reconnues ne doit en aucun cas se substituer à la volonté des travailleurs, à leur devoir de diriger eux-mêmes, d'orienter eux-mêmes leur organisation.

L'individu quel que soit sa valeur ne doit jamais marquer les hommes qui sont tout, ni l'organisation qui est le cadre et seulement cela.

L'impulsion doit venir de la base. Le permanent n'est que le dépositaire de cette volonté de coopération.

Nous devons créer un climat différent propice à l'enthousiasme comme à l'émulation. L'autorité qui se dégage de la compétence, de la capacité, de l'expérience est nécessaire bien sûr. Mais l'ensemble des qualités reconnues ne doit en aucun cas se substituer à la volonté des travailleurs, à leur devoir de diriger eux-mêmes, d'orienter eux-mêmes leur organisation.

L'individu quel que soit sa valeur ne doit jamais marquer les hommes qui sont tout, ni l'organisation qui est le cadre et seulement cela.

L'impulsion doit venir de la base. Le permanent n'est que le dépositaire de cette volonté de coopération.

Nous devons créer un climat différent propice à l'enthousiasme comme à l'émulation. L'autorité qui se dégage de la compétence, de la capacité, de l'expérience est nécessaire bien sûr. Mais l'ensemble des qualités reconnues ne doit en aucun cas se substituer à la volonté des travailleurs, à leur devoir de diriger eux-mêmes, d'orienter eux-mêmes leur organisation.

L'individu quel que soit sa valeur ne doit jamais marquer les hommes qui sont tout, ni l'organisation qui est le cadre et seulement cela.

REGARDS sur le MONDE

EINSTEIN, citoyen du monde libertaire

La machine à vapeur appliquée fit la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle. La découverte d'Einstein sur la relativité...

par Albert SADIK

De ces quelques signes sont sortis héros ! Hiroshima, Nagasaki, Bikini, la bombe H...

L'INTERNATIONALE des résistants à la guerre

FONDEE en 1921, à Bilthoven (Hollande), sous le nom de "Paco"...

Le « Monde Libertaire » est en vente :

- III<sup>e</sup> arr. - Métro République, cité rue du Temple. IV<sup>e</sup> arr. - A Contre-courant, 11, rue de Sévigné...

NOUVELLES INTERNATIONALES

Expérience libertaire au Brésil

A CRUZEIRO, ETAT DE SAO-PAULO, les services publics indispensables à la vie quotidienne des populations manquent totalement...

L'Argentine à l'heure de « Peron »

EN ARGENTINE, la situation est toujours aussi tendue. Les étudiants sont arrêtés par centaines...

Nouvelle section de l'I. R. G. au Japon

La Fédération Anarchiste Japonaise, ayant assuré que tous ses membres acceptent individuellement la Déclaration de l'I.R.G. et que tous nouveaux membres...

Action directe chez les mineurs américains

Le 28 novembre, à Elkins (Virginie occidentale), les mineurs ont déclenché un mouvement de grève...

Amnon Zichrony objectif de conscience

On se souviendra que le cas d'Amnon Zichrony a suscité un vaste intérêt en juin 1954. A cette époque, ce jeune résistante israélien avait été condamné à l'expatriation...

Appel de l'Union syndicale italienne

L'U.S.I. crie son salut fraternel à toutes les sections syndicales révolutionnaires ayant donné leur adhésion à l'A.I.L.

Stuart MORRIS de l'I.R.G. en Allemagne de l'Ouest: UNANIME OPPOSITION AU RÉARMEMENT

Suite de l'article d'Hélène Gosset

qui s'opposent actuellement à la conscription s'y soumettront éventuellement ; mais il est également certain qu'il y aura un total appréciable de ceux qui exigeront leur droit selon la base...

Suite de l'article de Joë LANEN

Stuart Morris rencontra un groupe de juristes qui rédigent un projet de loi qui appliquera pratiquement la loi de base :

En quelques mots...

CHARLEROI (Belgique). - Nous aurons avec la plus grande attention les exposés et articles publiés par le « Monde Libertaire » depuis sa parution.

la corbeille aux idées

Je reviens sur le cas d'Alfred de Vigny qui pose, de façon désagréable, le cas de M. Henri Guillemin. J'ai relaté ici les accusations portées par ce dernier dans le « Monde »...

MIROIRS A DEUX FACES de Vigny à Kropotkine

Point de vue. Cet égotisme nous a donné une œuvre qui vaut, qui vit par elle-même et demeure admirable. Mais combien un Victor Hugo, avec tous les défauts énormes de ses énormes brassages de faits et d'idées, est plus humain !

